

Voiture électrique :

Une part de marché toujours plus grande pour cette nouvelle énergie

Une volonté commune pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique amène de plus en plus de ménages à acheter des véhicules électriques.

Si le danger d'incendie pour les véhicules électriques n'est pas plus grand voire même moins important que pour les voitures à propulsion conventionnelle, les standards habituels en terme de prévention et de bons réflexes diffèrent de ceux préconisés pour les véhicules non électriques.

La majorité des produits contenus dans les véhicules électriques (comme hybrides) sont combustibles. Il est important de rester vigilant et d'adopter toutes les précautions utiles.



BON A SAVOIR :

Une étude publiée début 2022 par l'assureur américain AutoInsuranceEZ démontre les ratios suivants : 25 feux/100 000 véhicules sur les électriques, contre 1 529 feux/100 000 véhicules pour les thermiques et un surprenant taux de 3 457 feux/100 000 véhicules sur les hybrides.

LES CAUSES DE L'INCENDIE

Un court-circuit qui génère un emballement thermique.

Celui-ci peut s'expliquer par :

- Une utilisation erronée,
- Un endommagement par suite de chocs (*accident, casse vitesse, objets sur la route*),
- Un problème d'étanchéité de la batterie (*un phénomène d'humidité*),
- Une surcharge lors d'un chargement,
- Une origine thermique (*surchauffe, feu...*).

LES BONS RÉFLEXES ET PRÉCAUTIONS

Utilisez uniquement l'équipement de recharge fourni par le fabricant du véhicule.

- Ne chargez pas avec une prise ménagère,
- Assurez-vous que l'installation électrique soit effectuée par une personne qualifiée,
- Vérifiez que la prise de recharge est conforme et en état d'usage,
- En cas d'incendie du véhicule, seule une immersion complète du véhicule permet l'arrêt total de l'emballement thermique.

Vous résidez en immeuble/copropriété :

- Assurez-vous que le contrôle de l'infrastructure du bâtiment soit réalisé par une entreprise spécialisée,
- Ne regroupez pas dans les parkings au sous-sol les équipements de chargement : une distance de 15 mètres entre chaque prise est nécessaire,
- Veillez à bien fermer les portes du sous-sol, cage d'escalier.. pour éviter toute propagation.